



1 9 FEV. 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Service Courrier

L'an deux mil quinze, le 12 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT membres titulaires Myriam PISANO et Patrice SCHWARTZENTRUBER membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER à Fatima KHELIFI, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Robert NATALE à Pierre OSER, Bernard LIAIS à Denis BANDELIER, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Bernard TENAILLON à Daniel FRERY

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 2 février	Vendredi 3 février	En exercice	41
		Présents	25
75		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2015-01-18 - Subvention Club des Chefs d'entreprises

Rapporteur: Christian RAYOT

Le club des chefs d'entreprises du Sud Territoire a été créé le 17 juin 2011 dans les locaux et sous l'impulsion de la CCST. Il s'est développé au cours des années.

Composé de chefs d'entreprises (industrielles, PMI, PME, commerçants, artisans et professions libérales) implantés dans le Sud Territoire il permet de :

- faciliter l'échange, la communication par tout moyen entre ses adhérents,
- participer à tout mouvement, manifestations, événement ou action susceptible d'influer positivement sur la vie économique et sociale des adhérents,
- rechercher l'amélioration des conditions liées à l'environnement, au développement curable de ses adhérents,
- d'agir dans l'intérêt des entreprises.

A ce jour, 32 chefs d'entreprises du sud Territoire sont membres de ce club qui entre pleinement dans la compétence développement économique de la CCST et dont le champ d'intervention est spécifiquement dédié au périmètre de la Collectivité.

Au cours de l'année 2014 le Club a organisé plusieurs manifestations dont les visites d'Entreprises du Sud Territoire comme SELECTARC et VON ROLL qui remportèrent un très vif succès. En Avril 2015 une soirée Prestige sera à nouveau organisée avec la venue de P. CROIZON, sportif handisport aux multiples exploits dont l'un est d'avoir relié les cinq continents à la nage. « Le Dépassement de soi et la motivation d'équipe » seront les thèmes abordés.

Lors de cette soirée seront invités l'ensemble des chefs d'entreprises, les institutionnels du Sud Territoire ainsi que les différents clubs régionaux de responsables économiques. Plus de 250 personnes av

aient participé à la précédente édition lors de la venue de D. HERRERO en 2012.

Pour organiser un tel évènement, le Club des Chefs d'Entreprises sollicite un partenariat, avec la Communauté de Communes du Sud Territoire dans le cadre de sa compétence en développement économique, à travers une participation financière de 6 000 € pour un budget prévisionnel global de réalisation de 10 000 € environ.

L'association a présenté son bilan 2013 ainsi que le prévisionnel 2014 (disponibles sur demande) voté lors de l'Assemblée Générale en juin 2014. Aux vues de ces différents documents, dans le cadre d'un partenariat lors de la manifestation exceptionnelle organisée en Avril 2015 et sachant qu'aucune subvention de fonctionnement n'a été versée au Club en 2014, il est proposé au conseil communautaire d'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 € au profit de l'association « Club des Chefs d'Entreprises du Sud Territoire ».

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à 32 voix pour et 1 contre, décide :

- d'accorder la subvention d'un montant de 3 000 € (trois mille euros) pour l'association « Club des chefs d'entreprises du Sud Territoire »
- d'autoriser le Président à affecter les crédits budgétaires nécessaires,
- d'autoriser le Président à signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à cette prise de décision.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 1 9 FEV. 2015

Et publication ou notification le 1 9 FEV. 2015

Le Président,

Préfecture du Terr. de Belfort

1 9 FEV. 2015

Service Courrier





Delle, le 12 décembre 2014

Monsieur le Président Communauté de Communes du Sud Territoire 8 place Raymond Forni BP 106 90 101 DELLE Cedex

demande de subvention exceptionnelle- 2015

Préfecture du Terr. de Belfort 1 9 FEV. 2015 Service Courrier

Monsieur le Président,

Dans le cadre des manifestations organisées par le Club des Chefs d'Entreprises du Sud Territoire, il est prévu la venue de Monsieur CROIZON, sportif handisport aux multiples exploits dont l'un est d'avoir relié les cinq continents à la nage.

« Le Dépassement de soi et la motivation d'équipe » seront les thèmes abordés lors de cette soirée prévue le 23 Avril 2015 à 19h30 à la salle des fêtes de Grandvillars.

A cette occasion seront invités l'ensemble des chefs d'entreprises, les institutionnels du Sud Territoire ainsi que les différents clubs régionaux de responsables économiques. Plus de 250 personnes avaient participé à la précédente édition lors de la venue de D. HERRERO en 2012, franc succès à la salle des fêtes de Grandvillars.

De telles manifestations permettent de renforcer l'attractivité et la notoriété de notre Territoire et créent une dynamique dans un contexte actuel quelque peu morose. Aussi nous sollicitons un partenariat, dans le cadre de sa compétence en développement économique, avec la Communauté de Communes du Sud Territoire à travers une participation financière de 6 000 € pour un budget prévisionnel global de réalisation de 10 000 $\hat{\epsilon}$.

Vous remerciant vivement par avance pour votre soutien et restant à votre disposition pour tout complément d'information.

je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Both à vous,

Monsieur le Président,

G. MARCHAND